



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 26 MARS 2021

2021 - 2025 • SYNTHÈSE



CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY
4 RUE PAUL ELUARD
76 300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

WWW.CH-LEROUVRAY.FR

CAP SUR LA PSYCHIATRIE DE DEMAIN

Pour tout établissement hospitalier, se doter d'un projet d'établissement constitue, au-delà des textes réglementaires, une nécessité. Le Centre Hospitalier du Rouvray ne disposait plus de projet d'établissement depuis 2017, et se devait donc de mettre à jour sa stratégie dans une logique d'amélioration continue.

Permettant de se projeter sur les cinq années à venir, le projet d'établissement fournit une feuille de route lisible aux professionnels qui œuvrent chaque jour au service des usagers de notre territoire : les patients, leurs proches mais aussi les professionnels qui les accompagnent.

Ce projet est le fruit d'une démarche collective qui a mobilisé l'ensemble des acteurs médicaux et non-médicaux de l'établissement autour de trois grands axes stratégiques :

- Mobiliser les professionnels autour d'une nouvelle dynamique sociale et d'une cohésion interne.
- Humaniser les locaux, les conditions d'accueil et harmoniser les pratiques dans la perspective d'un plus grand respect des droits des patients et d'une amélioration des conditions de travail.
- Coordonner les parcours pour offrir à tous les patients l'accès à l'ensemble des dispositifs de prise en charge en ambulatoire comme en hospitalisation.

Le projet présenté est d'une grande ambition. L'offre de soins sera innovante, proche des territoires tout en occupant une place prépondérante dans la structuration régionale des soins de recours.

Nous avons collectivement la volonté de voir notre établissement incarner à nouveau sur le plan national le visage moderne, novateur et exemplaire de la psychiatrie publique. Il faudra faire preuve d'ingéniosité pour atteindre ces objectifs ambitieux. Nos valeurs fondatrices : «l'humanité, l'excellence et la solidarité», n'en seront que renforcées.

Enfin, il convient de remercier l'ensemble des professionnels pour leur participation active à l'élaboration de ce projet d'établissement 2021-2025 qui nous donne le cap : celui de se réinventer ensemble pour construire la psychiatrie de demain au service de chacun.

Ce projet est à notre portée !

*Le Directeur & le Président de la
commission médicale d'établissement*

Nos VALEURS

NOS VALEURS INSTITUTIONNELLES

- L'humanité
- Le respect des droits du patient
- L'excellence et la modernité dans les prises en charge

NOS VALEURS PROFESSIONNELLES

- Le bien-être
- Le sens dans le travail
- La solidarité et la disponibilité

COMPOSITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Projet de prise en charge médico-soignante, psychologique et du travail social

Ce projet constitue le socle de tous les volets du projet d'établissement et les chantiers qui en découlent doivent donc orienter l'action des autres professionnels.



Projet de la pharmacie

La sécurisation de la prise en charge médicamenteuse est au cœur de nos préoccupations.



Projet des usagers

Ce projet des usagers est l'œuvre d'une volonté commune de l'établissement et des représentants des usagers de développer une politique institutionnelle en matière de droits des patients et de suivre les avancées de l'établissement dans ce domaine.



Projet qualité des soins et relations avec les usagers

Cette politique vise à améliorer les pratiques et les organisations professionnelles, à développer les solutions innovantes et à satisfaire les attentes des parties prenantes.



Projet social

Ce volet vise l'amélioration de la qualité de vie au travail de l'ensemble des professionnels.



Projet du système d'information

Les outils du système d'information visent à contribuer à l'amélioration du service rendu aux patients sur le plan de la qualité et de la sécurité des soins tout en contribuant à une meilleure gestion de l'établissement.



Le projet d'établissement sera complété par un schéma directeur immobilier

Ce volet déterminera la stratégie immobilière d'occupation des sites du Centre Hospitalier du Rouvray à moyen et long terme.



PROJET DE PRISE EN CHARGE MÉDICO-SOIGNANTE, PSYCHOLOGIQUE ET DU TRAVAIL SOCIAL



PROJETS INSTITUTIONNELS

- Mettre en œuvre une stratégie globale pour la réduction du nombre de patients hospitalisés au long cours.
- Définir la politique de l'établissement concernant les stupéfiants.
- Créer une unité d'hospitalisation de jour de recours et renforcer l'unité mobile de psychiatrie périnatale, portée par une équipe mixte psychiatrie adulte/pédopsychiatrie.
- Améliorer les prises en charge pour les adolescents et fluidifier les parcours de soins ados/adultes.
- Développer une prise en charge globale du patient.
- Développer la fonction d'infirmier en pratique avancée en psychiatrie.
- Développer la recherche dans tous les domaines.

PROJETS POLAIRES : PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

- Affirmer l'identité du Pôle Enfants et Adolescents sur le site du Rouvray et permettre les synergies et complémentarité par regroupement sur un même site des différentes unités du site du CH du Rouvray.

- Redécouper les secteurs, réorganiser et développer l'offre de prise en charge ambulatoire des enfants/jeunes adolescents.
- Enrichir l'équipe mobile pour les adolescents.
- Améliorer le diagnostic et l'offre de soin des enfants et adolescents avec troubles du spectre de l'autisme.
- Renforcer la place de la famille dans le parcours de soin de leur enfant : lien et accompagnement (thérapie familiale, multifamiliale, groupes).
- Actualiser les modalités de partenariat et renforcer l'articulation avec le social, le médico-social et l'Éducation Nationale. Retravailler et actualiser les conventions avec les Centres Médico-Psychopédagogiques (CMPP) et avec le CHU via la filière universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- Développer l'usage de la télémédecine en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

PROJETS POLAIRES : PÔLE DES 2 RIVES

- Réorganiser l'offre ambulatoire.
- Développer les prises en charge des personnes âgées.
- Revoir le dimensionnement et les règles d'adressage de l'Unité mobile action psychiatrique personnes précarisées.
- Améliorer l'accompagnement des familles.
- Améliorer l'accès aux soins somatiques.
- Développer l'usage de la télémédecine en psychiatrie adulte.
- Développer l'éducation thérapeutique.
- Améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients adultes avec trouble du spectre de

l'autisme.

PROJETS POLAIRES : PÔLE ROUEN SEINE CAUX BRAY

- Revoir l'organisation territoriale et les règles d'adressage.
- Réorganiser l'offre ambulatoire pour assurer une offre de proximité efficace pour les patients.
- Définir la politique institutionnelle en matière de tabagisme.
- Augmenter les capacités de prise en charge en addictologie.
- Améliorer la prévention et la formation des professionnels en addictologie.
- Améliorer la prise en charge des patients issus des prisons.



PROJET DE LA PHARMACIE

- Mettre en place :
 - un logiciel métier de pharmacie à usage interne (PUI).
 - l'analyse pharmaceutique des prescriptions.
 - une démarche de conciliation des traitements médicamenteux.
 - un dispositif de stérilisation.
 - la délivrance nominative et des dotations en fonction des besoins des unités.
 - des entretiens pharmaceutiques lors des rétrocessions.
- Définir le circuit d'approvisionnement en médicaments des structures extrahospitalières.
- Participer aux programmes d'éducation thérapeutique des patients (ETP).





PROJET DES USAGERS



L'INFORMATION ET L'IMPLICATION DU PATIENT ET DES USAGERS DANS LE PARCOURS DE SOINS

- Mieux informer les usagers, patients et familles.
- Impliquer les usagers.
- Consolider la formation du personnel sur les droits des patients.
- Mieux faire connaître à tous les associations représentatives et les représentants des usagers présents dans l'établissement, leur rôle et leurs missions.

LE RESPECT DU PATIENT ET DE SES DROITS TOUT AU LONG DE SA PRISE EN CHARGE

- Améliorer les pratiques professionnelles afin de respecter au mieux les droits des patients.
- Privilégier des moments et des lieux de réflexions pluri-professionnelles.
- Améliorer les conditions pratiques matérielles afin de permettre un meilleur respect des droits des patients.

PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT AFIN D'ÉVITER TOUTE RUPTURE DE PRISE EN CHARGE

- Garantir l'accessibilité des bâtiments et des cheminements aux personnes handicapées.
- Déployer le wifi pour les usagers sur l'ensemble du site du Rouvray.
- Limiter le risque de dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation.
- Développer la pair aideance.
- Intégrer dans la prise en charge les préoccupations sociales, éducatives et scolaires du patient.
- Faciliter les échanges avec les partenaires.
- Renforcer l'information sur les missions du mandataire judiciaire préposé de l'établissement.
- Développer les partenariats avec les divers acteurs du champ médico-social afin d'orienter au mieux le patient à sa sortie d'hospitalisation.
- Informer les proches-aidants des solutions retenues pour la sortie d'hospitalisation sur la conduite à tenir ainsi que sur les personnes ressources à contacter en cas de difficulté.



PROJET QUALITÉ DES SOINS ET RELATIONS AVEC LES USAGERS



- Renforcer la gouvernance et revoir l'organisation de la politique qualité.
- Obtenir la certification par la Haute Autorité de Santé.
- Impliquer les patients dans la dynamique d'amélioration continue de l'établissement.
- Anticiper, maîtriser et prévenir les risques.
- Impulser et pérenniser une culture d'évaluation et d'amélioration des pratiques.
- Formaliser les modalités des principaux parcours des patients et évaluer leur mise en œuvre.
- Garantir les compétences individuelles et collectives au sein des équipes du CH du Rouvray afin de garantir l'excellence des pratiques professionnelles.
- Promouvoir la qualité de vie au travail.
- Moderniser et développer le système d'information qualité.



PROJET SOCIAL

VOLET PERSONNEL MÉDICAL

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ ET DE FIDÉLISATION DU PERSONNEL MÉDICAL

- Valoriser la diversité des activités médicales du Rouvray en interne et en externe.
- Conduire une réflexion sur l'adaptation de la politique de rémunération.
- Définir et mettre en œuvre un plan d'attractivité spécifique à destination des internes.

RECRÉER POUR LA COMMUNAUTÉ MÉDICALE DU LIEN SOCIAL ET DU BIEN-ÊTRE DANS L'INSTITUTION

- Développer des outils opérationnels de prévention des risques professionnels.
- Rouvrir l'internat.
- Mettre en œuvre des actions de bien-être au travail.
- Mettre en œuvre une politique de remplacement des absences de longue durée.

METTRE EN PLACE DES PARCOURS PERSONNALISÉS AUX ÉTAPES CLÉS DE LA CARRIÈRE DES MÉDECINS

- Formaliser et mettre en œuvre un processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.
- Mettre en place des actions de mobilisation des médecins à des étapes spécifiques du parcours professionnel.
- Promouvoir une politique de mobilité volontaire dans une perspective de développement professionnel et de fidélisation.

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET MANAGÉRIAL MÉDICAL

- Formaliser une charte du management médical et un parcours de formation managériale pour les médecins en situation de management.
- Structurer les fiches de poste du personnel médical et valoriser les activités non cliniques.



VOLET PERSONNEL NON-MÉDICAL

METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Développer des outils opérationnels de prévention des risques professionnels.
- Améliorer la politique de retour et/ou de maintien dans l'emploi.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS À TOUTES LES ÉTAPES DE LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

- Formaliser un processus d'accueil et d'intégration structuré et homogène au sein du CHR.
- Accompagner les professionnels dans leur parcours professionnel.
- Améliorer le processus de formation.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

- Valoriser les compétences et les projets individuels et collectifs.
- Mettre en oeuvre des actions de bien-être au travail.
- Développer une politique d'attractivité et de fidélisation du personnel.
- Évaluer périodiquement la perception de la qualité de vie au travail et la satisfaction des professionnels quant à la politique des ressources humaines.

S'ORGANISER POUR MIEUX GÉRER LE QUOTIDIEN

- Formaliser les maquettes organisationnelles en extrahospitalier et les évaluer en intrahospitalier.
- Evaluer et améliorer les modes de fonctionnement dans les services.
- Améliorer la gestion de l'absentéisme.
- Promouvoir la politique de gestion des besoins en ressources humaines.
- Dématérialiser et simplifier certains processus administratifs.

INFORMER ET RÉTABLIR UN DIALOGUE SOCIAL APAISÉ

- Cartographier, mettre à jour et organiser le partage des informations RH et sociales.



PROJET DU SYSTÈME D'INFORMATION

UN SYSTÈME D'INFORMATION ORIENTÉ VERS LE PATIENT ET SON PARCOURS

- Mettre en oeuvre un système d'identification partagée du patient/usager.
- Développer l'ouverture du système d'information aux acteurs des territoires de santé et des parcours de soins.
- Poursuivre la mise en oeuvre de la messagerie de santé sécurisée.
- Développer les usages.

INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS REQUISES PAR LES RÉFORMES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Intégrer les évolutions réglementaires des logiciels de gestion.
- Mettre en place la conformité au programme HOP'EN : Hôpital numérique ouvert sur son environnement.
- Garantir l'audibilité et l'adaptation du système d'information en vue de la certification des comptes.

UN SYSTÈME D'INFORMATION AU SERVICE D'UNE GESTION PERFORMANTE ET D'UN PILOTAGE PERTINENT

- Optimiser la gestion des stocks.
- Mettre en oeuvre la gestion informatisée du temps de travail.

- Mettre en place la fonction décisionnelle.
- Optimiser la fonction Achats.

UN SYSTÈME D'INFORMATION URBANISÉ ET SÉCURISÉ, OFFRANT DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

- Développer la politique de sécurité du système d'information.
- Harmoniser les pratiques et assurer des services pour accroître la qualité de service.
- Urbaniser le système d'information

UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION DE LA FILIÈRE DU SYSTÈME D'INFORMATION AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

- Adapter les modèles de collaboration entre les métiers et la Direction des systèmes d'information dans la planification stratégique, dans la réalisation des projets et dans l'exploitation des services.
- Valoriser et sécuriser l'information par la mise en place d'une gouvernance des données et le respect du RGPD 30.

